



Rapport d'activité 2024

PARTENAIRE D'AVENIR

TRANSITIONS

PRO Occitanie

Edito

Alors que nous tournons la page sur l'année 2024 et nous projetons vers l'avenir, il est essentiel de revenir sur les réalisations qui ont marqué notre engagement en faveur de la transition professionnelle.

L'année 2024 a marqué un tournant pour Transitions Pro Occitanie

Nous avons consolidé notre position en tant qu'acteur clé de la transition professionnelle, en optimisant le financement des parcours et en accompagnant plus de salariés vers une reconversion réussie. Malgré une baisse de 13 % des dotations : ce sont 4 127 personnes qui ont été accompagnées, 3 485 dossiers acceptés (+ 6 % par rapport à 2023 avec 3 291 dossiers acceptés), 1 156 dossiers financés tous dispositifs confondus.

Une dynamique toujours plus forte

Nous avons renforcé notre accompagnement, en mettant au cœur de nos priorités d'une part l'individualisation des parcours avec un appui sur mesure pour sécuriser l'évolution professionnelle des bénéficiaires et d'autre part le renforcement de nos partenariats.

Cette année a également été marquée par :

- **L'essor de dispositifs** permettant de faire face à l'usure professionnelle grâce à la reconversion professionnelle. Ainsi les 70 dossiers FIPU (Fonds d'Investissement pour la Prévention de l'Usure Professionnelle) financés, ont permis de contribuer à la sécurisation des parcours, à la montée en qualification et ainsi d'améliorer la santé des salariés exposés à des facteurs de risques.
- **Une implication accrue dans l'analyse des besoins du marché de l'emploi et des secteurs porteurs sur les territoires** avec une meilleure compréhension des orientations à promouvoir.

Parmi les différentes études, citons celle réalisée sur le secteur sanitaire et social, évoquons également la production d'un livre blanc "Intelligence Artificielle et Reconversions en Occitanie" afin d'accompagner au mieux la transition technologique en cours.

Nous tenons à adresser nos plus sincères remerciements aux équipes engagées de Transitions Pro Occitanie, aux administrateurs, singulièrement aux commissaires des Commissions Paritaires Interprofessionnelles Régionales, et pour finir à Lucie Baillif, vice-présidente de notre structure pour le MEDEF pour son engagement, son soutien et son leadership précieux dans le renforcement de notre gouvernance et l'orientation de notre stratégie. Grâce à l'expertise d'une équipe remarquable, à la gestion paritaire de proximité, nous portons avec ambition notre mission auprès de l'ensemble de nos partenaires au service des salariés et des entreprises.

Les défis à venir sont nombreux, mais avec le soutien de nos partenaires et la mobilisation de nos équipes, nous sommes confiants dans notre capacité à accompagner toujours plus de transitions professionnelles réussies.

Séverine Blanchard Présidente
Jeanine Monge vice-Présidente
Karen Bloch directrice



Sommaire

01	Introduction		
	Initiatives pour améliorer notre accompagnement	04	
	La Gouvernance	05	
	En bref	06	
	Nos faits marquants	07	
02	Individualisation des parcours		
	Le Projet de Transition Professionnelle (PTP)	09	
	Le dispositif Prévention Usure Reconversion (PUR)	11	
	Le Fonds d'Investissement Prévention de l'Usure Professionnelle (FIPU)	12	
	Le dispositif démissionnaire (DD)	13	
	Transitions Collectives (Transco)	14	
	La certification CléA	15	
	Témoignages de celles et ceux qui ont changé de métier	16	
03	Nos partenariats		
	Nos partenariats en 2024	17	
	Des projets sur le territoire	18	
	L'accompagnement du Conseil en Evolution Professionnelle (CEP)	19	
04	La mise en emploi		
	L'observatoire des transitions professionnelles		20
05	Perspectives 2025		
	Quels projets pour l'année 2025 ?		21



Initiatives pour améliorer notre accompagnement

L'accompagnement en 2024

La stratégie de cette année porte sur un accompagnement personnalisé. Il a permis d'améliorer la qualité des dossiers soumis et d'augmenter les chances de succès des projets de transition professionnelle.

Communication et sensibilisation

Des efforts ont été faits pour améliorer la communication avec les bénéficiaires et les sensibiliser aux critères de financement. Des informations claires et détaillées sur les priorités de financement ont été mises à disposition pour aider les bénéficiaires à préparer des dossiers solides et cohérents. Nous avons continué de développer différents outils comme des plaquettes, des ateliers à destination de nos cibles, des actualités sur notre site...

Suivi et évaluation

Un suivi régulier des parcours de formation a été mis en place pour s'assurer que les bénéficiaires reçoivent une formation de qualité et adaptée à leurs besoins.

Le service qualité propose un accompagnement personnalisé aux organismes de formation afin de répondre à leurs besoins, dans le respect des exigences des critères qualité. Ce service est également à l'écoute des bénéficiaires *via* le traitement des réclamations reçues.

Soucieuse de sécuriser les parcours de reconversion des bénéficiaires financés, Transitions Pro Occitanie assure un rôle de médiation entre les parties prenantes, mais également de contrôle de la réalisation de l'action conformément au cadre contractualisé.

Comment construire son projet de transition professionnelle ?

Cohérence du projet : Assurez-vous que votre projet de reconversion est bien structuré et réaliste.

Parcours de formation : Choisissez une formation pertinente et reconnue pour votre nouveau métier.

Perspectives d'emploi : Vérifiez les opportunités d'emploi dans votre région pour le métier choisi. Privilégiez un métier porteur dans votre région.

En 2024, Transitions Pro Occitanie a continué à soutenir efficacement les projets de transition professionnelle, en mettant l'accent sur l'accompagnement personnalisé et la satisfaction des bénéficiaires. Les initiatives mises en place ont permis de maximiser les chances de succès des projets. Nous restons engagées à offrir un soutien de qualité et à accompagner les bénéficiaires dans leur parcours de reconversion professionnelle.

La gouvernance

La gouvernance de Transitions Pro Occitanie

En tant qu'organisme paritaire, piloté par des partenaires sociaux et financé par les contributions des entreprises, Transitions Pro Occitanie agit en faveur du développement des compétences, de la transition professionnelle et de l'emploi dans les territoires. Le réseau des 18 Transitions Pro est coordonné par Certif Pro, l'association nationale pour la certification paritaire interprofessionnelle et l'évolution professionnelle, en lien avec l'ensemble des acteurs de l'emploi et de la formation au niveau national et régional.

Le collège salarié



Le collège employeur



La composition du bureau et du Conseil d'administration

La gouvernance de Transitions Pro est assurée par un conseil d'administration paritaire composé de représentants syndicaux (collège salarié) : CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT et FO et de représentants patronaux (collège employeur) : CPME, MEDEF et U2P.

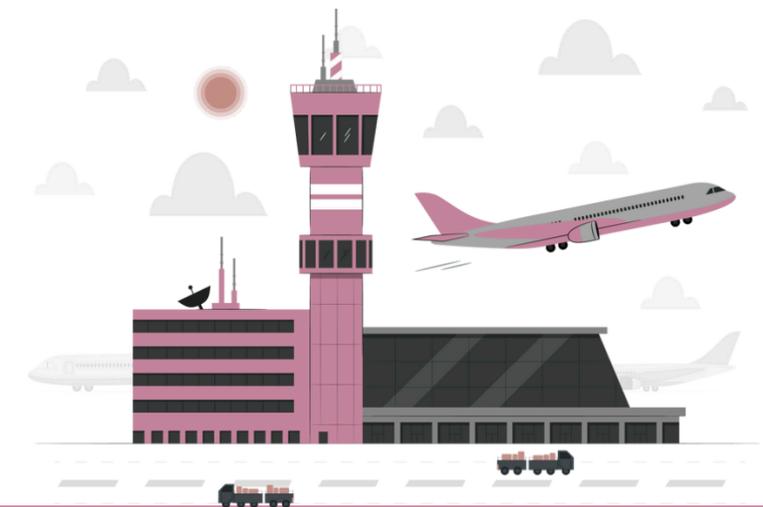
La présidence de Transitions Pro Occitanie en 2024 a été assurée par Jeanine MONGE (CFDT) et Lucie BAILLIF (MEDEF).

Depuis le mois de décembre 2024, Séverine BLANCHARD-JAZDZEWSKI (MEDEF) est notre nouvelle Présidente.

Les axes stratégiques de la gouvernance

Le Conseil d'administration a souhaité relever les défis d'un monde économique en mutation en accompagnant un plus grand nombre de transitions professionnelles avec une dotation annuelle de France compétences similaire à celle de l'année précédente.

Au-delà des axes stratégiques nationaux, des objectifs spécifiques, co-construits avec la DREETS Occitanie, se trouvent dans la Convention d'Objectif et de Moyen 2023-2025, notamment, l'engagement à répondre aux besoins identifiés sur le territoire régional. Elle permet de mettre en avant une stratégie permettant de valoriser les projets de transition professionnelle sur le territoire.



En bref

EN 2024, TRANSITIONS PRO OCCITANIE C'EST

4 127

personnes accompagnées

3 485

dossiers acceptés*

29 600 €

coût moyen d'un dossier
PTP

34 K€

engagés, tous
dispositifs
confondus

**un dossier accepté est un dossier qui a été validé par la commission paritaire.*

Arrivés à destination, que deviennent les bénéficiaires ?

91 %

des bénéficiaires d'un PTP ont
réalisé leur projet ou poursuivent
leur parcours de reconversion

84 %

des bénéficiaires ayant réalisé leur
transition estiment que leurs
nouvelles conditions de travail sont
meilleures ou bien meilleures
qu'avant

95 %

des bénéficiaires
recommenceraient cette démarche

Les règlements des dossiers de reconversion en 2024

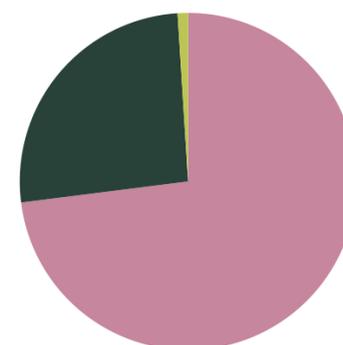
19 136

règlements en 2024

34.85 M€

décaissés

En détail, la répartition des règlements :



73 % des règlements effectués sont des salaires

26 % des coûts pédagogiques

1 % des frais annexes

Nos faits marquants



Rencontre avec Nouvelle Aquitaine :

Nous avons accueilli nos homologues de Nouvelle-Aquitaine pour un échange enrichissant sur nos pratiques et les perspectives de la reconversion professionnelle.

Table Ronde avec l'OPCO Santé

Invités par l'OPCO Santé à "Les Grands Rendez-vous de l'Attractivité", nous avons animé une table ronde où Christine Malyeux, responsable règlements et des espaces territoriaux a présenté notre étude sur le secteur sanitaire et social. Un ancien bénéficiaire, désormais aide-soignant, a partagé son expérience de reconversion.

L'IA et les transitions professionnelles : quels impacts sur les compétences de demain ?

Plus de 200 personnes se sont connectées notre webconférence coanimée par des experts.

Pour visionner les replays [cliquez ici](#) !

Les Trophées de la Reconversion

Les Trophées de la Reconversion 2024 ont mis à l'honneur ceux qui ont osé changer de métier, au Stade Toulousain. Inédit : une nouvelle catégorie a vu le jour. Elle récompense les personnes qui se sont reconverties à la suite d'une problématique de santé. Au total, 12 finalistes ont été récompensés sur 99 candidatures.



Les matinales de l'entreprise Qualité Vie et Conditions de Travail (QVTC)

La Qualité de Vie au Travail est une démarche collective essentielle pour la santé des employés et la performance de l'entreprise. Avec l'APEC Occitanie et l'ARACT, nous avons présenté, lors d'un petit-déjeuner, des solutions dédiées aux RH et aux entreprises.



Lancement de la Team RH

La Team RH est lancée ! Ce réseau de 22 partenaires, piloté par la Région Occitanie et France Travail, simplifie l'accès aux services RH pour les TPE-PME. Nous offrons un accompagnement adapté à leurs enjeux.

Nos faits marquants

Signature convention de partenariat avec l'APEC Occitanie

L'APEC Occitanie a signé dans nos locaux le renouvellement de notre partenariat 2024-2026. Objectif : faciliter la reconversion des cadres, promouvoir l'accompagnement CEP et développer des actions territoriales adaptées aux besoins en compétences.



Table Ronde : impact des conditions de travail sur les transitions professionnelles

En présentiel ou à distance, le public a assisté aux échanges d'experts sur les leviers d'amélioration et les solutions pour limiter les reconversions subies.

[Replay disponible sur notre chaîne YouTube !](#)

Renouvellement de la convention Agefiph

La convention de partenariat avec l'Agefiph a été renouvelée. Ce partenariat témoigne de notre engagement commun à soutenir les transitions professionnelles des salariés en situation de handicap. Il permet de co-financer et sécuriser les parcours de salariés en situation de handicap.

Journée Nationale de la Reconversion

Le 14 novembre, pour la Journée Nationale de la Reconversion, nous avons accueilli CEP, organismes de formation et futurs reconvertis. Plus de 100 personnes ont été accompagnées ce jour-là !



« Journée Nationale d'Action contre l'illettrisme »

L'ANLCI a sensibilisé les entreprises adhérentes d'Ocapiat aux enjeux de l'illettrisme en entreprise : ses impacts, ses coûts cachés, et les bons réflexes à adopter. Nous avons présenté nos dispositifs et solutions pour sécuriser les parcours des salariés concernés par l'illettrisme ou l'illectronisme.

1 an de la plateforme Octopus

Nous avons célébré la première année d'Octopus, une plateforme réunissant acteurs institutionnels et partenaires pour centraliser les outils RH des entreprises. Transitions Pro Occitanie a contribué à son design et à son développement.

[Plus d'infos : YouTube.](#)



Individualisation des parcours

Le Projet de Transition Professionnelle (PTP)

Si vous voulez changer de métier et avez besoin d'une formation, c'est la solution qu'il vous faut ! Ce dispositif vous permet en tant que salarié de financer une formation certifiante, pendant ou en dehors de votre temps de travail, tout en bénéficiant du maintien de votre salaire. Idéal pour préparer votre reconversion en toute sécurité !

1 067

dossiers PTP financés

54 %

des bénéficiaires sont des femmes

70 %

ont moins de 45 ans

Qui sont les bénéficiaires qui se forment ?

15 %

sont ouvriers

17 %

sont techniciens ou agents de maîtrise

57 %

sont employés

11 %

sont cadres



Si je dépose un dossier, est-ce que j'ai des chances d'être financé ?

En 2024, c'est :
69 % des dossiers acceptés.
1 067 projets de formation acceptés.
14 % de plus par rapport à 2023.

Découvrez l'interview de Boudjema



Individualisation des parcours

Le Projet de Transition Professionnelle (PTP)

Comment optimiser ses chances d'être financé ?

- Choisir un parcours de formation de moins de 1 200 heures
- Se faire accompagner par un CEP
- Co-financer votre formation avec votre entreprise
- Choisir une formation certifiante
- Viser un métier en tension

Répartition des priorités selon le dossier financé

Lorsque toutes les demandes de prise en charge ne peuvent être satisfaites pour des raisons budgétaires, la commission paritaire examine les dossiers selon des priorités. Chaque priorité donne un nombre de points. Un dossier peut être concerné par plusieurs priorités.

81 %

des dossiers visent une formation inférieure à 1 200h ou inférieure à une année (2 points)

41 %

des dossiers présentés visent un métier porteur à fortes perspectives d'emplois (3 points)

24 %

des dossiers sont déposés par des salariés peu qualifiés (ouvriers/employés) (5 points)

22 %

des dossiers sont déposés par des salariés avec des contrats court ou précaires (CDD/Intérim/temps partiel) (1 point)

De l'importance de l'accompagnement et de l'ingénierie financière

88 %

des dossiers portant sur une partie des blocs de compétences pour accéder à la certification ont été financés

82 %

des dossiers co-financés ont été acceptés

75 %

des dossiers visant un métier à fortes perspectives d'emplois ([voir notre liste](#)) ont été acceptés

Les formations les plus financées

TP - Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur

63

Aide-soignant

59

Développeur Web

47

0 10 20 30 40 50 60 70

Individualisation des parcours

Le dispositif Prévention Usure Reconversion (PUR)

Vous êtes titulaire d'un Compte Professionnel de Prévention (C2P) ? Le dispositif Prévention Usure Reconversion permet de changer de métier à moindre risques.

Un risque professionnel, qu'est-ce que c'est ?



Travail répétitif



Travail de nuit



Bruit



Activité exercée en milieu hyperbare



Travail en équipe successive alternant



Températures extrêmes

Que puis-je faire si j'exerce un métier exposé à un ou plusieurs risques professionnels ?

Faire un bilan de compétences pour faire le point et trouver une formation adaptée.

Obtenir un diplôme avec la Validation d'Acquis et de l'Expérience (VAE) en valorisant ton expérience.

Te reconverter grâce à une formation pour changer de métier.

Attention, pour bénéficier du financement de Transitions Pro, il faut obligatoirement être accompagné par un Conseiller en Évolution Professionnelle (CEP).

11

dossiers acceptés

10

formations

1

bilan de compétences

Individualisation des parcours

Le Fonds d'Investissement Prévention de l'Usure professionnelle (FIPU)

Vous êtes exposé à un ou plusieurs facteurs de risque ergonomique et souhaitez préserver votre santé ? Changez de métier, avec le Projet de Transition Professionnelle.

Quels sont les risques ergonomiques ouvrant au droit au Fonds d'Investissement Prévention de l'Usure professionnelle ?



Vibrations
mécaniques



Manutentions
manuelles de
charges



Postures
pénibles

J'exerce un métier exposé à des risques ergonomiques, je peux me former pour changer de métier ?

Oui, avec le FIPU, Transitions Pro Occitanie finance ta formation, maintient ton salaire. Ta formation doit viser un métier sans risque et qui recrute. De plus, ton employeur doit financer au moins 5 % du coût pédagogique.



70

dossiers financés

91 %

taux d'acceptation

Individualisation des parcours

Le dispositif démissionnaire

C'est la solution adaptée si vous voulez créer ou reprendre une entreprise en toute sécurité.

Le dispositif démissionnaire permet à un salarié du secteur privé en CDI, de bénéficier de l'allocation chômage après avoir démissionné, soit pour préparer un projet de création ou reprise d'entreprise, soit poursuivre une formation pour se reconvertir.

Transitions Pro Occitanie évalue la cohérence du projet de la personne intéressée.

Il regarde : Notre projet professionnel, les caractéristiques du métier souhaité, la formation et les modalités de financement envisagées, les perspectives d'emploi à l'issue de la formation, la viabilité de la création d'entreprise.

2 106

démissions acceptées

98 %

taux d'acceptation

+ 15 %

de dossiers par rapport à 2023



Découvrez l'interview de Benjamin

Qui sont les bénéficiaires qui démissionnent ?

52 %

sont des hommes

78 %

ont moins de 45 ans

53 %

ont moins de 6 ans d'ancienneté



Individualisation des parcours

Transitions Collectives (Transco)

Le dispositif Transitions Collectives permet d'accompagner les entreprises vers la reconversion sécurisée de leurs salariés tout en préservant leur emploi et leur rémunération pendant la période de formation.

17

transitions collectives

588 719 €

montant des financements

Vers quels métiers se sont-ils reconvertis ?



Le numérique et l'intelligence artificielle

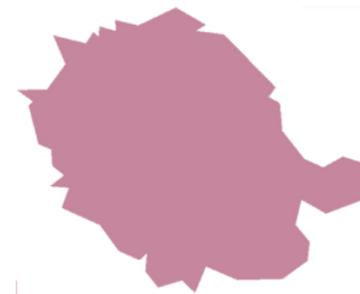


La santé



L'industrie et la manufacture

Répartition des dossiers selon les territoires



Pyrénées-Orientales (66)

15 dossiers financés

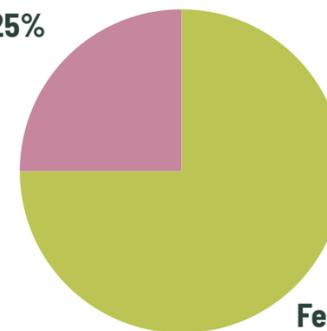


Tarn (81)

2 dossiers financés

Selon le sexe

Homme
25%



Femme
75%

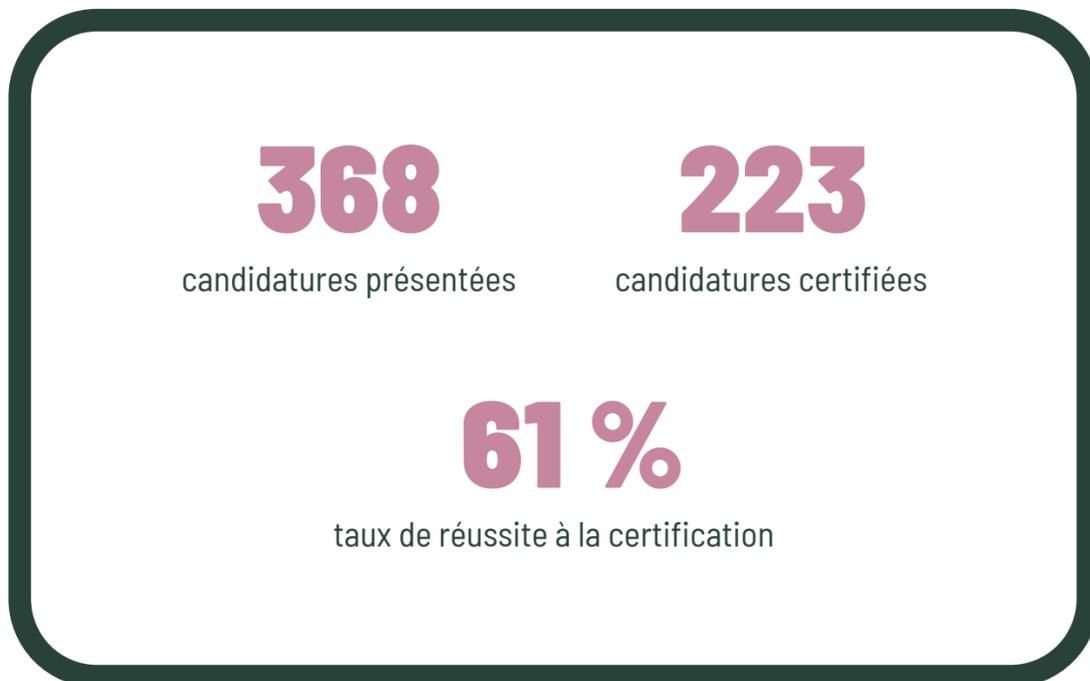
46 ans

correspond à l'âge moyen

Individualisation des parcours

La certification CléA

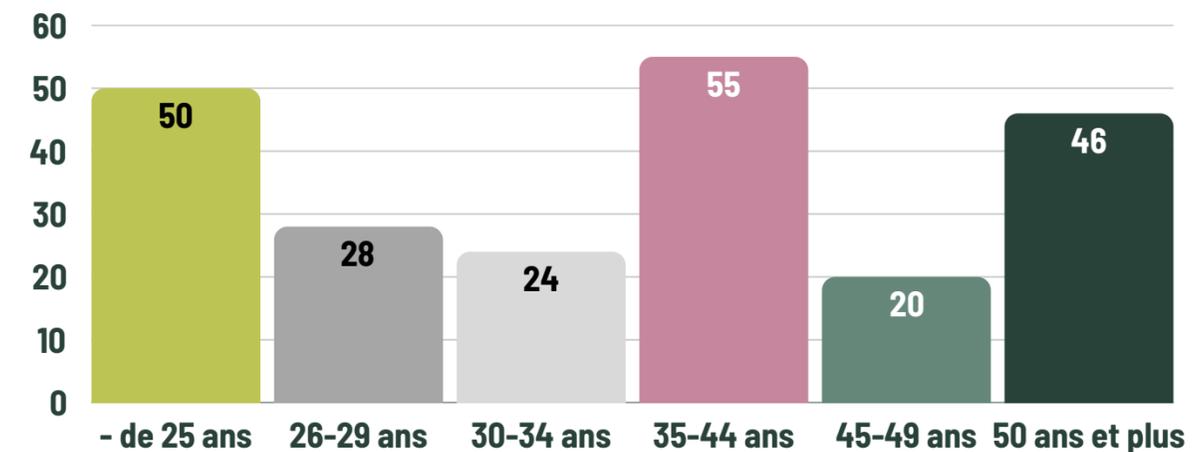
CléA est une certification interprofessionnelle validant l'acquisition de connaissances et de compétences fondamentales en lien avec 7 domaines clés. Ce certificat est particulièrement adapté aux salariés ou demandeurs d'emploi peu qualifiés ou sans diplôme.



Le profil des candidats certifiés selon la catégorie socioprofessionnelle



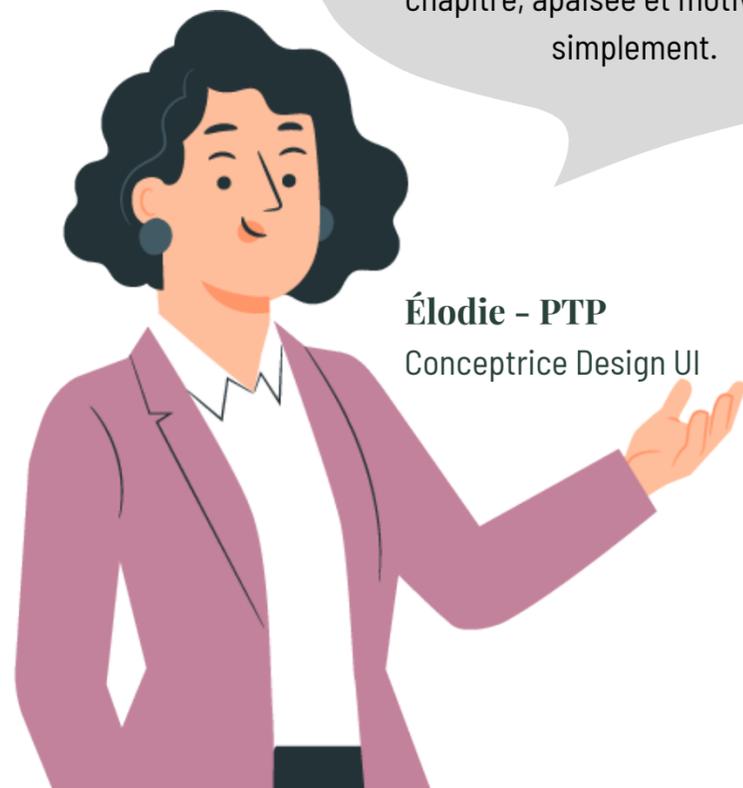
Selon l'âge



Individualisation des parcours

Témoignages de celles et ceux qui ont changé de métier

C'est avec une immense joie que je vous adresse tous mes remerciements. L'acceptation de mon projet de transition professionnelle est une grande étape pour moi, j'ai hâte d'entamer ce nouveau chapitre, apaisée et motivée ! Tout simplement.



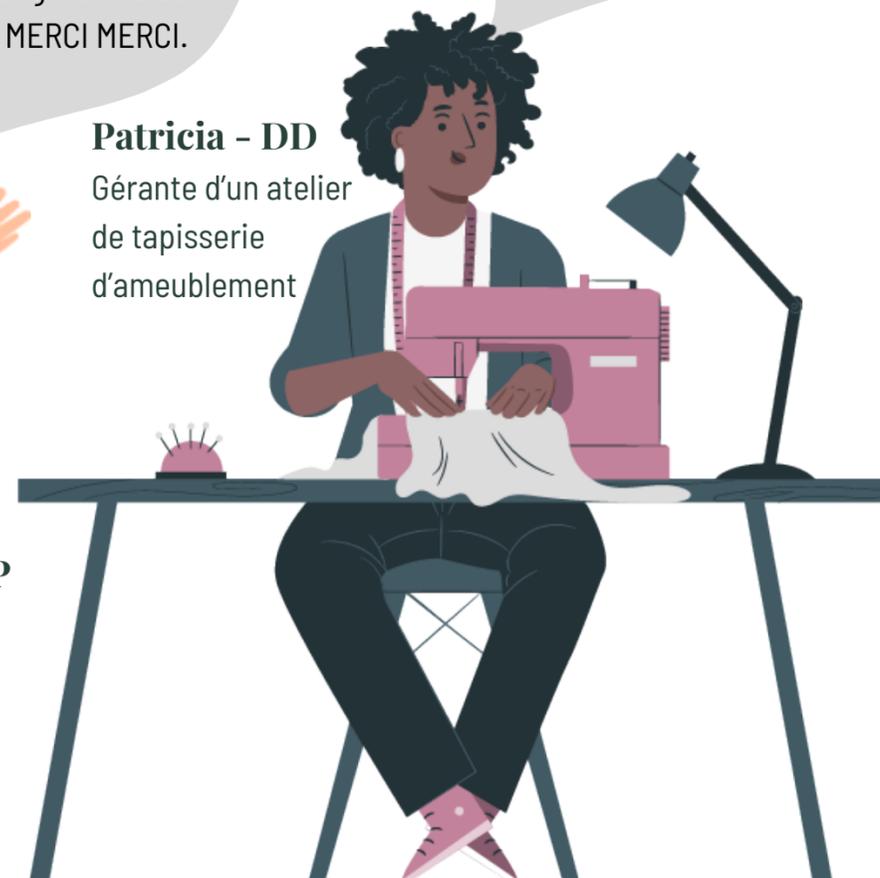
Élodie - PTP
Conceptrice Design UI

Un grand merci à vous tous pour votre gentillesse et votre accompagnement. Qu'est-ce que ça fait du bien d'avoir des personnes aussi patientes et agréables au téléphone. MERCI MERCI MERCI.



Laetitia - PTP
Responsable coordonnateurs services au domicile

Si c'était à refaire ? Oui je le ferai et même avant ! Je n'ai absolument aucun regret, je suis très épanouie et très fière de l'avoir fait. Ce n'est pas un parcours pas évident après 30 ans de métier. J'ai une tranquillité psychique que je n'avais pas ressentie depuis de nombreuses années.



Patricia - DD
Gérante d'un atelier de tapisserie d'ameublement

Je souhaitais vous remercier d'avoir cru en moi et en mon projet de reconversion professionnelle. J'ai obtenu mon diplôme et sans votre aide financière je n'aurais pas pu concrétiser mon projet de formation.



Delphine - PTP
Ebeniste

Nos partenariats

Nos partenariats en 2024

Avec l'ensemble de nos partenaires nous menons des actions territoriales stratégiques connectées aux besoins de nos bassins d'emploi.

Avec Avenir Actifs

La convention actuelle :

- Facilite le recours aux services du CEP pour optimiser l'accessibilité aux dispositifs de transition professionnelle,
- Assure une promotion réciproque des offres de services respectives,
- Consolide la complémentarité de nos actions.



Avec l'OPCO EP

La convention actuelle signée depuis 2022 :

- Fait connaître et promeut les métiers à fortes perspectives d'emploi et les métiers émergents,
- Répond aux besoins exprimés par les entreprises
- Travaille sur de l'Ingénierie pédagogique et financière,
- Croise les observatoires des métiers et compétences respectifs.



Avec l'APEC

- Ce partenariat a été renouvelé le 12 septembre.
- Il promeut l'accompagnement CEP auprès des salariés cadres.
- Développe des actions territoriales adaptées aux besoins en compétences.



Avec l'AKTO

Le partenariat régional signé en 2023 vise à

- Échanger des informations et innovations pour entreprises, territoires et salariés,
- Soutenir les projets de reconversion,
- Aider les entreprises à faciliter la reconversion des salariés, notamment les moins qualifiés, avec des solutions pédagogiques et financières.



Avec l'OPCO Santé

- Transitions pro finance la 1ère année et l'OPCO Santé avec l'entreprise financent les années suivantes.



14

parcours de formation DE infirmier co-financés

Avec l'AGEFIPH

- Ce partenariat sécurise le projet des salariés en situation de handicap
- Co-finance la formation (70% des coûts pédagogiques)

32

parcours co-financés

145 000 €

de co-financement par les AGEFIPH



Avec l'ANLCI

Un partenariat signé depuis 2022 qui :

- Sensibilise les partenaires à l'illettrisme pour faciliter le repérage des situations
- Promeut la certification CléA comme un véritable outil de sécurisation des parcours



Avec l'AFDAS

- Ce partenariat vise l'accompagnement des salariés intermittents du spectacle.
- Cofinancement des dossiers PTP à hauteur de 50% du coût global dans la limite de 19 000€

4

parcours co-financés

61 500 €

de co-financement



Avec UCANSS / UNIFORMATION

- Ce nouveau partenariat a été mis en place au niveau national en 2024.
- Transition Pro finance la 1ère année et UNIFORMATION finance les années suivantes



Nos partenariats

Des projets sur le territoire

ETINCELLES

Pour accompagner des salariés en reconversion vers les métiers de l'artisanat.



TEAM RH

Plateforme territoriale d'appui RH aux transitions des entreprises et des salariés.



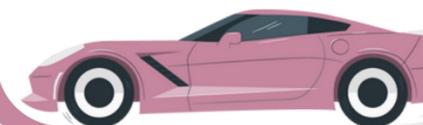
OCTOPUS

Plateforme territoriale d'appui RH aux transitions des entreprises et des salariés.



EDEC

Sur la transition technologique et professionnelle du secteur de l'automobile.



MÉTAMORPH'OSE

Pour accélérer la féminisation des métiers et accompagner 50 femmes vers les métiers du numérique et de l'industrie.



Nos partenariats

L'accompagnement du Conseil en Evolution Professionnelle (CEP)

Le conseil en évolution professionnelle (CEP) est un service gratuit qui permet aux actifs qui le souhaitent d'être informés, conseillés et accompagnés tout au long de leur évolution professionnelle. Il peut être sollicité pour faire le point sur sa situation, s'informer sur les métiers et les formations de son territoire ou encore structurer et mettre en œuvre un projet de reconversion, de démission ou de recherche d'emploi.

77 % des dossiers PTP accompagnés par un CEP ont été financés

Le rapport CEP

Dans le cadre de la mission de suivi du CEP en Région, Transitions Pro Occitanie rédige chaque année un rapport de suivi CEP. Cette mission de suivi vise à mieux orienter les publics, renforcer la collaboration entre acteurs et dynamiser le territoire. [Cliquez ici pour le consulter !](#)

Le CEP est obligatoire pour les dispositifs démissionnaires (DD) et les Projets d'Usure Reconversion (PUR).



Un CEP pour chaque situation

Salarié sous contrat
du droit privé ou
travailleur
indépendant



Demandeur
d'emploi



Cadre en activité ou
en recherche
d'emploi



Personne dont le
handicap est un
frein à l'évolution
professionnelle

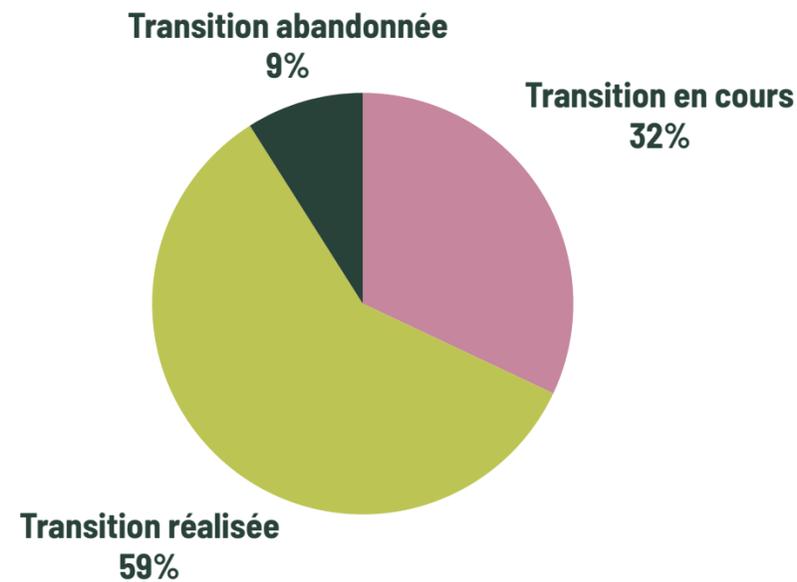


Jeune de moins de
26 ans



La mise en emploi

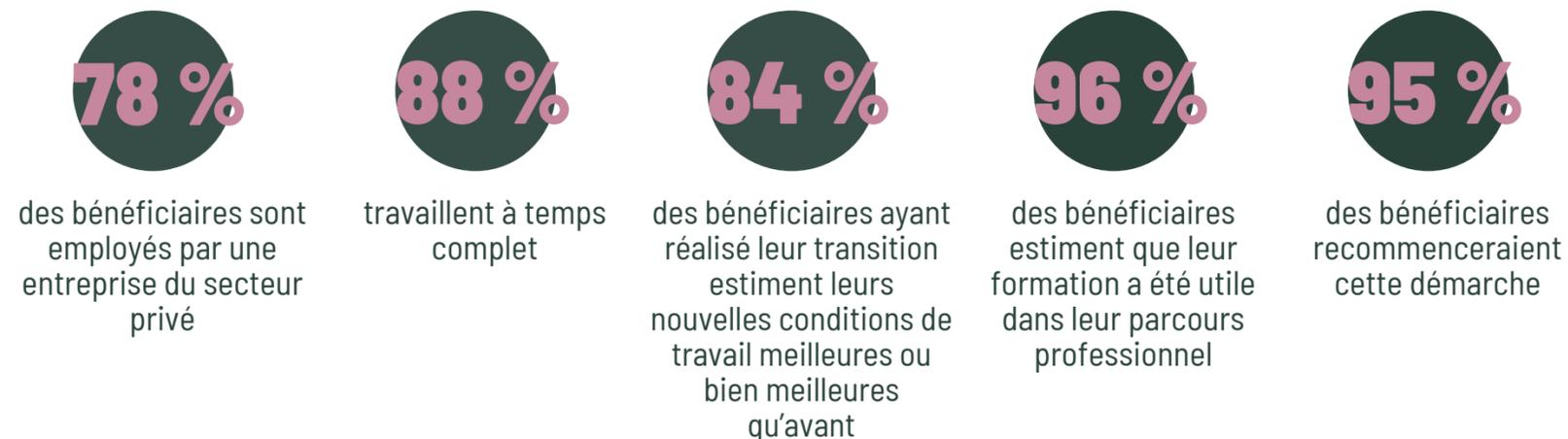
L'observatoire des transitions professionnelles



Sur l'année 2023, 91 % des bénéficiaires d'un PTP ont réalisé leur projet ou poursuivent leur parcours de reconversion.

Près de 6 bénéficiaires sur 10 occupent un nouvel emploi en lien avec la formation et un tiers déclare continuer à chercher un poste en lien avec la formation suivie / ou sont en cours de création d'entreprise.

Parmi les nouveau salariés



Amélioration des conditions de travail

Éléments du poste de travail	2023	2022
Responsabilités	72 %	73 %
Reconnaisances des compétences	73 %	76 %
Intérêt du travail	85 %	85 %
Temps du travail	61 %	64 %
Rémunération	47 %	53 %

Perspectives 2025

Renforcer notre action grâce à l'innovation et la structuration

En 2025, nous franchissons une nouvelle étape avec une ambition : amplifier notre impact aux services de salariés en quête de re-nouveaux professionnels, des entreprises souhaitant accompagner leurs talents afin de renforcer notre rôle de référence en matière de transition professionnelle.

Dans un contexte de multi-transitions économique, numérique, écologique ...plus que jamais, les transitions professionnelles s'avèrent cruciales à l'adaptation des entreprises et du monde du travail : la construction de parcours construits et garants d'une insertion professionnelle réussie doit être au cœur de notre action.



Deux leviers stratégiques guideront notre action en 2025

- **Une expérience bénéficiaire renforcée**

Nous devons approfondir notre compréhension des attentes et des parcours des salariés, des entreprises et des organismes de formation. En affinant notre analyse des dynamiques du marché du travail et en renforçant nos synergies territoriales, nous visons un accompagnement encore plus efficace et personnalisé.

- **L'innovation au service de la transition professionnelle**

La digitalisation et l'optimisation de nos processus seront au cœur de notre transformation. L'automatisation des tâches administratives et l'exploitation des données nous permettront d'améliorer l'accès aux dispositifs et d'apporter des réponses toujours plus adaptées aux enjeux économiques et sociaux du territoire.

Cette nouvelle phase implique un engagement collectif fort : collaborateurs, partenaires, entreprises et institutionnels, nous devons poursuivre ensemble notre dynamique et structurer des solutions toujours plus adaptées aux réalités du terrain.

Les défis sont nombreux, mais nous avons les moyens et l'expertise pour y répondre. 2025 sera une année clé pour accélérer nos actions, innover et consolider notre rôle de leader en matière de transition professionnelle en Occitanie.

Ensemble, continuons à construire l'avenir des transitions professionnelles.